

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00239 Numéro SIREN : 480 545 870 Nom ou dénomination : ABL CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 3076

Désignation de l'entreprise :	SARL A.B.L. CONSEIL	Néant		
Adresse de l'entreprise :	2 ALL DE NAVARRE 64140 LONS			
Numéro SIRET* :	48054587000010			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	12	Ex. N-1 clos le :
				31/12/2022
	Exercice N, clos le : 31/12/2023			
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M Incorporelles - Autres*	014	016		
M Immobilisations corporelles*	028	030	2 228	137
O Immobilisations financières* (1)	040	042	200	200
Total I (5)	044	048	2 228	337
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	052		
I - Marchandises*	060	062		
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070	7 694	7 200
U (2) - Autres* (3)	072	074	122 605	121 100
L Valeurs mobilières de placement	080	082		
A Disponibilités	084	086	10 217	5 582
N Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II	096	098	140 516	133 882
Total général (I + II)	110	112	140 716	134 218

PASSIF					Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2	
K	Capital social ou individuel*				120	2 000	2 000	
	Ecarts de réévaluation				124			
P	Réserve légale				126	1 086	1 086	
R	Réserves réglementées*				130			
O	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)				132	121 343	124 843	
P	Report à nouveau				134			
R	Résultat de l'exercice				136	10 651	5 089	
E	Subventions d'investissement				137			
S	Provisions réglementées				140			
Total I					142	135 080	133 018	
Provisions pour risques et charges Total II					154			
D	Emprunts et dettes assimilées (4)				156			
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)				164			
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)				166	2 567		
T	Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N : 169 1 634)				172	3 069		
E	Comptes courants d'associés				173			
S	Autres dettes				175			
	Produits constatés d'avance				174			
Total III					176	5 636	1 200	
Total général (I + II + III)					180	140 716	134 218	

R	(1)	Dont immobilisations financières	193	200	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
E		à moins d'un an						
N	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût revient des immos acquises	182	
V					(5)	ou créées au cours de l'exercice*		
O	(3)	Dont comptes courants d'associés	199	122 302		Prix de vente hors TVA des	184	250
I		débiteurs				immo cédées au cours de l'ex.*		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.L. CONSEIL								Néant :		*
I	IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420		422		424		426		
u	Constructions	430		432		434		436		
u	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460	289	462		464	289	466		
R	Autres Immos corp.	470	2 228	472		474		476	2 228	
Immob. financières		480	200	482		484		486	200	
TOTAL		490	2 717	492		494	289	496	2 428	

II	AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dérations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
I Terrains	510		512		514		516	
M Constructions	520		522		524		526	
M Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536	
C Inst. générales, agents divers	540		542		544		546	
O Matériel de transport	550	289	552		554	289	556	
R Autres immobilisations corporelles	560	2 091	562	137	564		566	2 228
TOTAL	570	2 380	572	137	574	289	576	2 228

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant : joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5					
	RENAULT MEGANE CG-15									
	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 %	15% ou 12,8%	0 %		
						6	7	8		
1	289	289		250	250					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
	578	580	582	584	586	581	587	589		
TOTAL	289	289			250					
Plus-values taxables à 19%		579	Résultat net		250					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-1

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.L. CONSEIL						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681		683		1	Indemn. congés payés, charges...	
Autres Immos. incorp.	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Inst. Techn. Mat & Out	730		735		5		
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL	770		775		Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780

II	DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)		982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
TOTAL des déficits restant à reporter		870	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 676 du tableau 20000 déposé de cas de cotisations facultatives

III	DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Montant de la TVA collectée	374	4 500
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin		325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	713
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326				
N° du centre de gestion agréé		388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 B du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI					397	

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.L. CONSEIL	Néant : ☐	**
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
Total 1	106	0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	0
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	0
Total 3	152	0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
0		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 105, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 145 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en charge.		

SARL ABL CONSEIL

Capital 2000 €

Siège social: 2 allée de Navarre
64140 LONS

COURRIER ARRIVE

- 6 JUIN 2024

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PAU

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE ORDINAIRE (ASSOCIE UNIQUE) du 10 Mai 2024

Bernard LAHITTE Gérant Associé Unique de la SARL ABL CONSEIL à pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant:

- Approbation des comptes
- Affectation des résultats

PREMIERE RESOLUTION

Le chiffre d'affaire réalisé s'est élevé à 22 662 €

Le bénéfice de l'exercice est de 10 651 €

L'associé unique approuve les comptes

DEUXIEME RESOLUTION

Le bénéfice de l'exercice est affecté de la façon suivante:

- Distribution de dividendes d'un montant de 7 500 €
- Réserve légale d'un montant de 3151 €



L'associé unique Bernard LAHITTE

Fait à LONS le 10 Mai 2024

certifié conforme

